
Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le dix-sept septembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité à Myon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

N° 154/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 septembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2018,

Objet de la délibération :
**NAUTILOUE : renouvellement
contrat Florent ROY MNS**

Nombre de membres

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	65
- Absents :	
· Dont suppléés :	6
· Dont représentés :	6
· Excusés :	6
· Non excusés :	16
- Votants :	76*

***Mme Leblanc-Vichard a quitté
la séance à 21h15**

Résultat du vote

- Pour : 76
- Contre : 0
- Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-154-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2018

Affichage : 15/01/2018

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, Mme Chanudet Djamilia à M. Chabod Gérard, Mme Petitet Marie-Jeanne à M. Ducret Sylvain, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe
Procuration	Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Guinchard Jean-Pierre par M. Membre Maurice, M. Daudey Louis par M. Deliot Emmanuel, M. Bonnefoi Frédéric par M. Sauget Denis
Suppléé(e)s	
Excusé(e)	Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Bardey Philippe, Nicolet Jean-Paul, Simon Gilles & Bruchon Pierre. Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Teles Patrick, Doney Jean-Marie, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment l'article 3-2,
- Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
- Vu la délibération créant l'emploi d'éducateur des APS à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35H,
- Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du Centre de gestion du Doubs,

Considérant que l'examen des candidatures par voie de mobilité et sur liste d'aptitude s'est avéré infructueux,

M. Philippe BOUQUET propose que le contrat de M. Florent ROY, MNS chef de bassin à Nautilou qui arrive à échéance le 14 septembre 2018 soit renouvelé pour une durée d'un an.

En effet cet agent donne entière satisfaction et est inscrit aux préparations aux concours et examens dans un objectif de titularisation.

La rémunération de M. Florent ROY est basée sur l'échelon 5 d'éducateur des APS à temps complet.

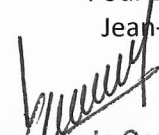
Invité à se prononcer, le conseil communautaire à l'unanimité autorise le Président à signer le contrat à durée déterminée de Florent ROY du 15 septembre 2018 au 14 septembre 2019.

Fait et délibéré en séance, le 17.09.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président


Communauté de Communes

Loue Lison

1, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-154-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2018

Affichage : 15/01/2018

